

La ville de Meyrin – dont le personnel s'élève à 825 membres - se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie durabilité et qualité de vie. La Ville a une population de près de 27'000 personnes et offre plus de 30'500 emplois. Afin de renforcer son bureau d'étude durant l'été, le service paysage et biodiversité recherche une ou un :

## Dessinatrice ou dessinateur en architecture du paysage

### Votre mission :

Participer aux différents projets menés par le bureau d'études du service.

### Vos activités principales :

- développer un concept de fleurissement annuel pour l'été 2027 ;
- participer aux différents inventaires techniques et arborés ainsi qu'aux états des lieux nécessaires aux projets du service ;
- conception d'aménagement de petite taille technique et végétale ;
- participer à la stratégie d'arborisation de la ville de Meyrin ;
- participer aux différents projets du service en matière de paysage et de biodiversité.

### Votre profil :

- formation HES ou universitaire dans le domaine du paysage, en cours ;
- pratique d'AutoCAD LT et des suites MS office ;
- bonne pratique d'Adobe Creative Cloud ;
- aptitude à travailler de manière autonome, tout en cultivant l'esprit d'équipe ;
- titulaire d'un CFC dans un domaine de la nature est un atout ;
- intéressée ou intéressé par le service au public et sensible à la protection de l'environnement.

### Notre offre :

- une rémunération en classe G selon la [grille des traitements](#) de la Ville ;
- intégration dans une équipe et une commune investie dans la durabilité.

**Durée de la mission :** du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 31 août 2026.

### Ce poste vous intéresse :

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et des certificats de travail) sur [paysage.biodiversité@meyrin.ch](mailto:paysage.biodiversité@meyrin.ch) d'ici au **mardi 5 mai 2026** compris.

Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus seront détruits.